Bretigny-sur-Morrens

ENQUETE PUBLIQUE

Plan fixant les limites des constructions des routes

Approuvé par la Municipalité
dans sa séance du . . .

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

Adopté par le Conseil communal le . . .

Le Président La Secrétaire

Soumis à l'enquête publique
du . . . . . au . . . . . .

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

Approuvé préalablement par le Département
compétent le . . . . . .

La Cheffe de département

Mise en vigueur le . . . . . .

> team+
territoire et mobilité
(04.09.2023)

Échelle : 1 : 1000
Format : 1.338 x 1.106 m.

Légende

- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions maintenue, approuvée le 28.05.1982
- Limite des constructions radiée, approuvée le 28.05.1982

Protection des bâtiments à titre informatif

- Monument culturel, note 2 selon recensement architectural
- Monument culturel, note 3 selon recensement architectural
- Monument culturel, bâtiment caractéristique de l'identité du site

Donnée générale

- Périmètre du plan d'affectation communal
- Bâtiment cadastré
- Bâtiment réalisé mais non cadastré

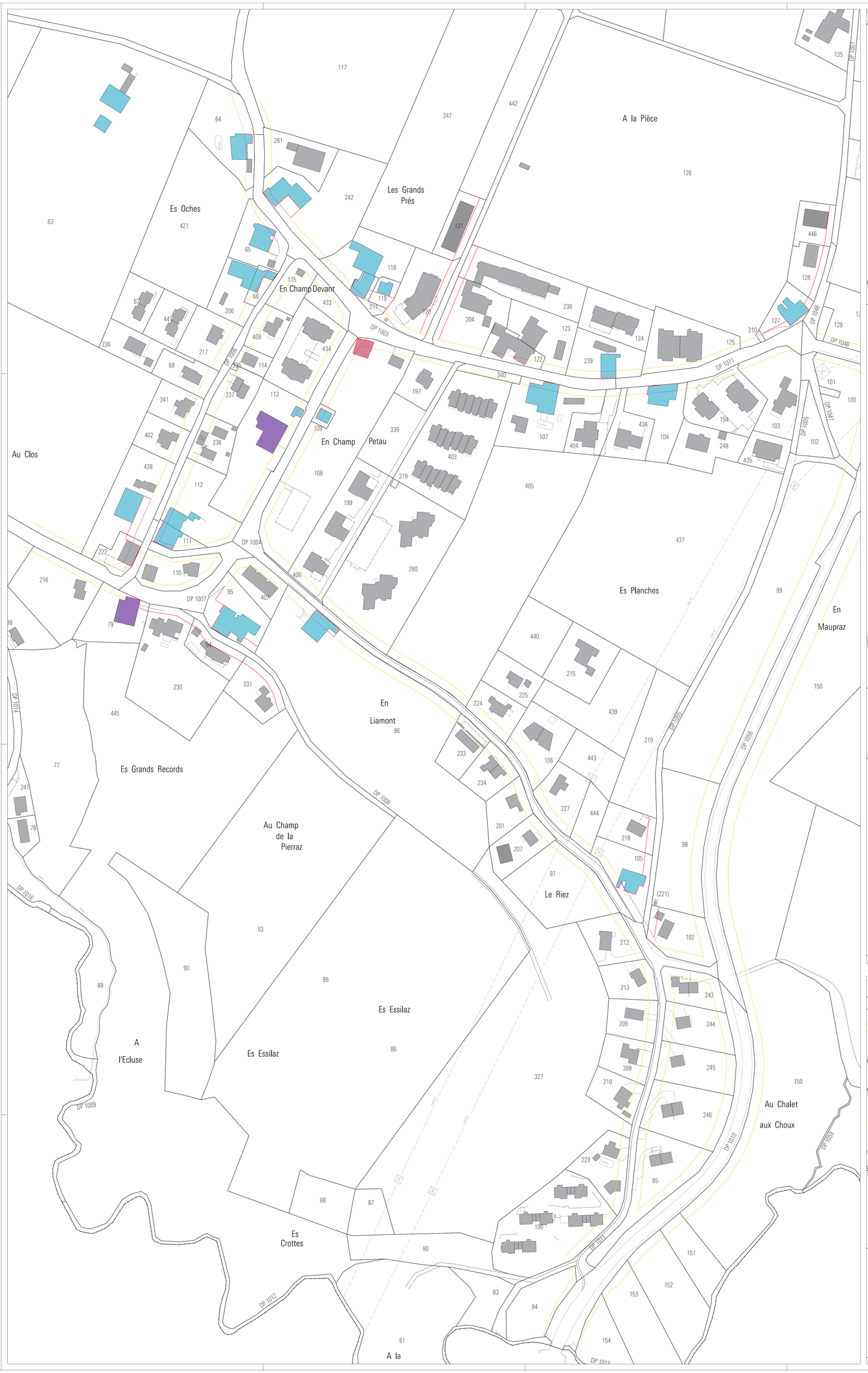

Etabli sur la base des données cadastrales du 14.01.2020
Authentifié selon art. 15 RLAT par le géomètre breveté Sylvain Pittet, le .....
Signature: